RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ASSEMBLEE GENERALE DU 30.06.2025

REMUNERATION DU PRESIDENT

1TMECA
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de 500 Euros
Siège social : [redacted]

Siret 979 494 002

Le soussigné :
M. DESMAREZ THOMAS
Demeurant [redacted]

Président de la société

Rémunération du président pour l'année civile 2025

M. DESMAREZ THOMAS
Demeurant: [redacted]

Nommé pour une durée indéterminée ne percevra aucune rémunération pour l'exercice 2025, exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.
En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacements sur justificatifs.

Fait à Cadenet

[redacted]